

Dém'Act

Evolutions et anomalies corrigées dans la version 2.9.4 de Dém'Act

I. Tableau de bord ACL

1. Anomalie Mineure

- Le tri des actes dans les tableaux de bord des ACL n'était pas correct. Par défaut, les actes sont maintenant triés par date de transmission, de la plus ancienne à la plus récente.

II. Elaboration des actes

1. Evolution

- La limitation du nombre de caractères dans le champ libellé de la Décision budgétaire modificative soumise au vote (DBM) a été enlevée. **Signalement 164222**

2. Anomalie Bloquante

- Dans les lycées professionnels (code 320), le champ « date de l'avis du conseil des délégués » de l'acte « organisation du temps scolaire » disparaissait. Cette anomalie bloquante a été corrigée. **Signalement 166001 – 168169**

III. Instruction des actes

1. Anomalie Bloquante

- La date d'exécution et le délai légal restant n'étaient pas correctement calculés lorsque l'EPLÉ relance le chrono après une demande de rectification. Cette anomalie a été corrigée. **Signalement 164675 – 167201 – 168273 – 168456 – 164907**

IV. Paramétrage

1. Evolution

- Lorsque les données relatives au nombre de membres CA/CP et au quorum sont mises à jour, les données actualisées s'appliquaient aux nouveaux actes créés, mais pas aux actes en phase de finalisation et saisis avant la mise à jour des données. L'évolution a pour objectif d'appliquer les données actualisées à l'ensemble des actes en élaboration, c'est-à-dire non signés par le valideur EPLE (actes aux statuts « préparation » et « finalisation »). **Signalement 109637 - 151967**